



**ANCIENS ELEVES DE VAUGIRARD - LOUIS LUMIERE
PHOTOGRAPHIE – CINEMA – SON**

Association loi 1901

Siège social : Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière – La Cité du Cinéma

20 rue Ampère BP 12 – 93213 La Plaine Saint-Denis Cedex

www.aevll.org - aeavl@aeavl.org

**PROCES – VERBAL
De la REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Le 6 septembre 2012 à PARIS**

Président de séance : Gilles FLOURENS,

Secrétaire de séance : Benoît PITRE

Membres présents : Michel BAPTISTE,
Jean-Noël FERRAGUT,
Gilles FLOURENS,
Jean-Philippe MORIN,
Benoît PITRE,
Christian de ROZIERES,

Membres absents : Patrice BOURCET, excusé
Bertrand BOUTILLIER, excusé,
Gwenaëlla CAPRANI,
Eric DUMAGE,
Jean FRANCILLON, excusé,
Benoît GUEUDET, excusé,
Alain HENNEQUIN,
Nicolas ROCHE,
Henri ROUX.

Ordre du jour : 1° Approbation du compte-rendu de la réunion du
3 juillet 2012,
2° Le mot du trésorier,
3° Le site,
4° Les partenaires,
5° L'ECPAD,
6° Le déménagement du siège,
7° Le SATIS
8° Le Parrainage,
9° La News Letter.

La réunion du Comité Directeur débute à 19 heures 14 sous la
présidence de Gilles FLOURENS.

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.

1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 JUILLET 2012.

Le compte-rendu de la réunion du 3 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité.

2° LE MOT DU TRESORIER.

Il reste en caisse 3213,12 euros. L'association compte 46 cotisants et 7 membres d'honneur.

3° LE SITE.

La saison estivale a vu une stabilisation du nombre des consultations au dessus de 4000 (4314 en juillet et 4016 en août). Il y a eu un fléchissement important au début du mois d'août mais l'actualité a dopé l'activité avec un maximum à 519 le lundi, 27 août 2012.

4° LES PARTENAIRES.

Audiopole a adhéré au partenariat et a transmis des éléments qui ont fait l'objet de parutions espacées sur le site.

5° L'ECPAD.

L'ECPAD a fait parvenir une annonce pour le recrutement d'un ingénieur du son. La parution sur le site a permis le recrutement d'une jeune Ancienne qui débutera le 1^{er} octobre 2012.

Plusieurs Anciens sont en poste au Fort d'Ivry. Il existe une volonté de leur part d'organiser une visite des installations par les Anciens. Les Anciens qui y ont effectué leur service militaire pourraient retrouver leur passé. Les plus jeunes pourraient y trouver du travail.

L'ECPAD recrute de temps en temps des CDD de trois ans et aura sûrement besoin d'intervenants ponctuels pour le centre de formation qui doit voir le jour prochainement. Benoît PITRE se chargera d'organiser une visite si possible avant la fin de l'année.

6° LE DEMENAGEMENT DU SIEGE.

Le siège de l'AEVLL est depuis toujours dans les locaux de l'Ecole. Suite au déménagement de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière, l'association doit changer de siège. Jean-Noël FERRAGUT demandera à la direction de l'établissement l'autorisation.

Il est décidé à l'unanimité que le nouveau siège de l'association sera situé au sein de la nouvelle école :

AEVLL

Ecole nationale supérieure Louis-Lumière

La Cité du Cinéma

20 rue Ampère - BP 12

93 213 La Plaine Saint-Denis Cedex

Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.

7° LE SATIS.

Cette année l'Association ne sera pas présente au SATIS.

8° LE PARRAINAGE.

Il est décidé de continuer le Parrainage. Celui-ci sera organisé le mercredi 30 janvier 2013. Jean-Noël FERRAGUT se chargera de récupérer les adresses électroniques des étudiants. Le questionnaire utilisé en 2011 sera repris. Jean-Philippe MORIN préparera un acte de candidature sous la forme de motivation qui sera envoyé aux étudiants. Son retour conditionnera l'envoi du questionnaire.

Le calendrier est :

- 26 octobre 2012 : date limite de dépôt des candidatures,
- 14 décembre 2012 : date limite de retour des dossiers,
- 30 janvier 2013 : cérémonie du parrainage.

9° LA NEWS LETTER.

Michel BAPTISTE a rencontré Olivier de ROZIERES. Ce dernier a proposé de se charger de préparer le cadre de la News Letter et de procéder à la maintenance du site pour la somme de 1000 euros par an. Le bureau donne son accord. Michel BAPTISTE expédiera la News Letter dès la mise en ligne de l'éditorial de rentrée. Gille FLOURENS se chargera de rédiger ce dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La prochaine réunion aura lieu le 9 octobre 2012 à 19h30 à la Maison des Photographes, 121, rue Vieille du temple à 75003 Paris.

Fait à SAINT MAUR des FOSSES

Le 24 septembre 2012.

Benoît PITRE
Secrétaire Général